



**Compte-rendu**  
**Assemblée Générale Ordinaire du CSX**  
**26 février 2024**  
*saison sept 2022 – août 2023*

Puisqu'une Assemblée Générale Ordinaire de l'année en cours + une Assemblée Générale Extraordinaire (impliquant le renouvellement total du comité directeur de l'association sportive) sont prévues en présentiel au mois de juin 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire de la saison 2022-23 du club sportif s'est tenue cette année par correspondance. Il est en effet très complexe d'avoir le quorum lors des séances en présentiel donc le club a privilégié le vote par correspondance via mail/courrier postal/en main propre (annexe 1) pour mettre toutes les chances de son côté lors des futures instances.

Selon les statuts du club, « *l'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement que si au moins 25% des membres adhérents du club sont présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée, avec le même ordre du jour, après un délai minimum de 15 jours* ».

Le nombre de bulletins de votes reçus (172 à la date limite du vote du 12 février 2024) étant inférieur au quorum de 25% qui correspond à 345 bulletins nécessaires, tel que prévu à l'article 21-Titre V des statuts de l'association, l'assemblée n'a pas pu valablement délibérer.

D'où un deuxième envoi des documents de l'AG et, bien que lors de cette deuxième date d'assemblée aucun quorum ne soit imposé, l'émargement a comptabilisé 194 bulletins de vote.

**L'ordre du jour retenu est le suivant :**

- 1- PV de l'AG du 30 mars 2023  
**Consultation** (approbation)
- 2- Rapport moral et d'activité de la saison 2022-2023  
**Consultation**
- 3- Rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2023  
**Consultation**

## 1- PV de l'AG du 30 mars 2023

Document envoyé aux adhérent.es et consultable sur le site du CSX et dans les locaux du club.

*Le PV de l'AG du 30 mars 2023 a été adopté avec 191 voix  
0 contre  
3 abstentions*

## 2- Rapport moral et d'activité de la saison 2022-2023

Pour commencer ce rapport moral, la présidente tient à remercier toutes les personnes qui, à chaque niveau, font vivre le club : les salariés qui portent le quotidien, les membres du comité directeur qui se préoccupent des missions, les adhérents et adhérentes qui pratiquent et témoignent régulièrement leur reconnaissance et bien sûr la Direction qui accompagne précieusement notre association. Tous ces acteurs et actrices confirment l'intérêt indiscutable de club au sein de l'Ecole et, conscient que les organismes bénéficiaires de subventions publiques doivent respecter et valoriser des pratiques qui allient bien être et performance au service des individus et du collectif, le club a à cœur de continuer à pouvoir apporter des alternatives adaptées sur le lieu de travail et d'étude de ses collaborateurs et collaboratrices.

Ce bilan présente donc un état des lieux de l'association pour la saison 2022-2023. Un bilan financier sur cette même saison sera également présenté pour accroître votre représentation et compréhension du fonctionnement du club que vous côtoyez régulièrement.

Par contre, puisque l'année 2024 est une année électorale pour le club avec le renouvellement du comité directeur, le budget prévisionnel de la saison 2024-25 sera présenté en juin de cette année en Assemblée Générale Ordinaire, en même temps que l'Assemblée Générale Extraordinaire. Ces dernières se feront en présentiel et j'attire d'ores et déjà votre attention sur l'importance de votre présence à ce rendez-vous quadriennal.

- I. Rapport d'activité du club de la saison 2022-23
  - Profil des adhérents et adhérentes
  - Coup d'œil sur les responsables des sections du club
  - Manifestations sportives de la saison
  
- II. Objectifs et perspectives
  - Objectif de maintenir une proposition sportive privilégiée au sein de l'Ecole
  - Perspective d'adapter au mieux les recettes aux dépenses

## I. Rapport d'activité du club de la saison 2022-2023

### Profil des inscrits et inscrites aux activités de l'association

Répartition des adhérent.es						
Structures	Nombre					
	Saison 2020/2021		Saison 2021/2022		Saison 2022/2023	
Personnel École polytechnique*	64	89	277	449	371	556
Personnels CNRS**	21		100		102	
Personnels IP Paris	4		72		83	
Ressortissants Ministère des Armées***	24		71		64	
Personnels IOGS	6		9		12	
Personnels des établissements du Plateau de Saclay	11		115		96	
Extérieurs	41		114		117	
Étudiant.es filières École polytechnique	36	37	362	498	341	484
Étudiant.es des établissements IP Paris	1		136		143	
Etudiants.es IOGS	0		6		0	
Etudiant.es extérieurs	1		23		18	
Enfants des personnels	0		104	0	80	
Enfants extérieurs	0		7		5	
<b>TOTAL</b>	215		1396		<b>1432</b>	

<b>Légende</b>
* <i>personnel X et famille ayant droit</i>
* <i>*CNRS labos Ecole DR4</i>
*** <i>ONERA, DGA EP (CEPr), militaires</i>

Les données du tableau ci-dessus mettent en évidence l'augmentation progressive d'inscrit.es pour la saison 2022/2023 ;

Il semble qu'il n'y ait pas davantage d'étudiants inscrits mais la proportion étudiant.es/personnels donne une impression de présence accentuée d'étudiant.es dans certaines sections telle que la musculation.

Le CSX, avec son fonctionnement basé majoritairement sur un encadrement de bénévoles, ne répond pas aux demandes de créneaux tardifs des étudiants. Ainsi, pour répondre aux attentes des apprenant.es (habitant souvent au sein même du campus et souhaitant pratiquer une activité à partir de 19h), l'intervention d'auto-entrepreneurs impliquerait une augmentation

significative des tarifs. Le club, soucieux de répondre aux besoins des usagers étudiant et travaillant dans notre Ecole, réfléchit alors à proposer des alternatives n'ayant pas trop d'incidence sur les tarifs d'inscription afin de répondre à cette attente étudiante que le club sportif n'est pas en capacité financière d'honorer.

La proposition de cours hybrides amorcée la saison dernière + la diversité sportive aussi bien sur les créneaux horaires que sur le contenu des cours ambitionnée lors du dernier bilan auront réussi à modérer les conséquences du télétravail sur la fréquentation du club.

### **Coup d'œil sur les responsables des sections du club**

Ce rapport est l'occasion de vous présenter le rôle incontournable et précieux que font les responsables de nos sections.

Dans la totalité des cas, ce sont des personnes **bénévoles**, convaincues du bienfait d'une pratique sportive, et qui consacrent de leur temps à coordonner au mieux les infos descendantes comme ascendantes. Bien sûr, toutes ces attentes dépendent du nombre d'inscrits dans leur section mais l'expérience montre que l'implication d'un responsable donne une vraie couleur à la discipline ;

#### *Infos descendantes :*

- ✓ Communiquer aux adhérents de la section lorsque les infras ne sont pas disponibles ou un cours est exceptionnellement annulé (grâce notamment à des accès au site de gestion qui permet des envois ciblés)
- ✓ Proposer des moments de convivialité tel que la galette ou repas de fin de saison
- ✓ S'intéresser et motiver les adhérents pour des participations à des compétitions ou des sorties
- ✓ Répondre aux questions que peuvent poser les adhérents sur le contenu des cours et les prérequis éventuels
- ✓ La partie la moins agréable est de s'assurer que les personnes qui fréquentent un cours soient bien inscrites au club grâce à la carte ou au badge d'accès validant l'adhésion.

#### *Infos ascendantes :*

- ✓ Faire un point régulier sur les recettes/dépenses pour acheter par exemple du matériel nécessaire
- ✓ Vérifier – lorsque la section a des intervenants auto-entrepreneurs – la cohérence entre les factures transmises et les heures de cours réellement effectuées
- ✓ Lorsqu'une compétition ou sortie est engagée, donner les éléments pour la rédaction d'une note de service
- ✓ Optimiser les créneaux en transmettant les envies des pratiquants tout en respectant la disponibilité des infrastructures. Par exemple, afin de répondre à la demande des adhérent.es de la section musculation de la Halle MultiSports, les horaires d'ouverture ont été décalés de manière à ce que les personnels ayant leur pause méridienne qui débutent à 11h30 puissent profiter au mieux de cette proposition sportive.
- ✓ Faire remonter au club toute pratique décalée voire déplacée (comportement, hygiène)

Bref. Les responsables de sections sont des relais précieux et nécessaires qui permettent à l'équipe du CSX d'être au plus prêt de chaque adhérent, de comprendre la particularité de chaque discipline en traduisant fidèlement l'atmosphère propre à chaque pratique. En effet, les > 1300 adhérents de l'ensemble du club doivent pouvoir être considérés le mieux possible et pour ce faire, nos référents-responsables de sections sont des intermédiaires incontournables que nous ne cesserons jamais de remercier à la hauteur de ce qu'ils apportent.

## **Manifestations sportives de la saison**

### **Tennis**

Un grand merci à l'ensemble des participants pour leur motivation et leur investissement ;  
Championnat d'hiver du comité Essonne pour 6 adhérents de décembre 22 à janvier 23  
Championnat Ladies double (l'équipe féminine) pour 6 adhérents de janvier à mars 23  
Interclubs séniors du comité Essonne pour 4 adhérents d'avril à mai 23

### **Rollers**

Après une participation au semi-marathon roller de Paris en 2019, aux 24h du Mans Rollers en 2022, une partie des membres se prépare pour le Marathon Rollers de Berlin pour 7 participant.es en septembre 2023

### **Parachutisme**

Week end de sauts à Lille pour 5 élèves en octobre 2022  
Stage au centre de Beni Mellal (Maroc) pour 12 élèves en février 2023  
Stage au centre de Palmiers pour 9 élèves en avril 2023  
Stage au CREPS Ariège pour 11 élèves en juillet 2023  
Stage au CREPS Ariège pour 14 élèves en août 2023

### **Volley**

Tournoi CoSmopoliX2023 dans le gymnase de l'ENSTA avec 80 participant.es, équipes mixtes mêlant étudiant.es et personnels en mars 2023

### **Vo Dao (AMV)**

Coupe de France Inter Styles pour 4 adhérents à St Barthélémy d'Anjou en janvier 2023  
Stage d'été de Lam Son à Jacou pour 5 adhérent.es en juillet 2023

### **Course à pied**

Participation à la 23ème édition de la Pastourelle pour 9 adhérent.es en mai 2023

### **Plongée**

Stage et sorties à Beaumont sur Oise pour 6 adhérent.es le 06 mai 2023  
Stage et sorties à Beaumont sur Oise pour 8 adhérent.es le 13 mai 2023  
Stage et sorties à Bormes les Mimosas pour 12 adhérent.es en juin 2023

## **Aviron**

Participation au Grand National à huit à Joinville le Pont pour 11 adhérent.es en décembre 2022

Course des culs gelés au Coudray Monceaux pour 10 adhérent.es en janvier 2023

19<sup>ème</sup> édition de la course des impressionnistes à Port Marly pour 5 adhérent.es en mai 2023

Edition 2023 du golf du Morbihan pour 5 adhérent.es en juin 2023

## **II. Objectifs et perspectives**

### **Objectif de maintenir une proposition sportive privilégiée au sein de l'Ecole**

La demande de pratique sportive est proportionnelle à l'augmentation des filières étudiantes ainsi qu'aux nombreux établissements qui s'implantent sur le Plateau de Saclay. En raison de cette densification significative des effectifs présents à l'Ecole et sur le campus, des degrés de priorisation sont appliqués concernant l'accueil des adhérent.es en fonction de leur profil. Ces critères concernent la mise en place de tarifs préférentiels pour les ayant-droits (personnels et étudiant.es X, établissements IP Paris, Plateau de Saclay, extérieurs) et sur le fait que les non bénéficiaires ne peuvent s'inscrire que s'il reste des places disponibles.

Et donc, comment maintenir ces propositions ? Comment le CSX peut-il continuer à proposer qualitativement et quantitativement un panel de sports à un tarif préférentiel ?

Plusieurs axes sont envisagés pour accompagner les missions de notre/votre association :

#### ✓ **Accompagner la formation de bénévoles**

Afin de répondre au mieux aux demandes des adhérent.es quant à des propositions sportives diversifiées, le club tend à instruire et déposer des dossiers de demande de subvention aux fédérations pour payer des formations qualifiantes à ses licencié.es tel que des formations en Sport-santé par exemple.

Nous profitons de ce support pour vous encourager à rejoindre le club qui pourra vous renseigner et vous accompagner au mieux : l'association finance la formation réglementaire vous permettant de partager votre passion et en échange, vous vous engagez à être à nos côtés un laps de temps à définir ensemble. Je peux témoigner que depuis des années, ce procédé a largement fait ses preuves au sein de notre site : certains et certaines de vos collègues mènent une « aventure » parallèle à leur carrière professionnelle avec habileté !

> *Cette proposition élargit l'offre en prenant en considération tout un nouveau panel d'adhérents curieux et tentés de rejoindre l'équipe du CSX*

#### ✓ **Adhésion « à la carte »**

En amont de la finalisation de son inscription concrétisée par le paiement et l'obtention de son badge d'accès, tout adhérent doit renseigner exhaustivement son profil sur notre

site de gestion. Les stagiaires, visiteurs ou autre personnel en mission dans les labos, et pour lesquels le temps de présence est court, sont confrontés aux mêmes attentes.

Après de nombreux essais, la pratique autre qu'annualisée reste complexe à mettre en place car les attentes administratives des fédérations pour être assuré lors de la pratique sportive ne facilitent pas cette démarche. Mais le CSX, à l'écoute de ces demandes ponctuelles, envisage une alternative en amorçant des cours par « forfait » de 10 séances par exemple, l'adhésion à la FCD et au club demeurant annuelle.

> *Cette proposition ciblée élargit l'offre en prenant en considération tout un nouveau panel d'adhérents qui n'est pas forcément présent l'année.*

#### ✓ **Zoom sur la section fitness Sport-santé – bien être**

Le « fitness/bien-être & sport santé » offre la possibilité de pratiquer sur son lieu de travail des activités physiques adaptées, encadrées par des éducateurs sportifs sport santé. C'est une démarche de prévention afin de lutter contre l'inactivité physique, diminuer certains maux (maladies-cardio-vasculaires, musculaires, neurodégénératives chroniques) et psychologiques.

En lien avec le service médical de prévention et la référente RH de l'Ecole, la section fitness/bien-être & sport santé propose donc une diversité de cours adaptés tel que la marche, la natation, le postural, le gainage Degasquet\* ou encore le yoga adapté.

> *Cette proposition sportive élargit l'offre en prenant en considération tout un nouveau panel d'adhérents en les refamiliarisant progressivement à une pratique sportive.*

#### ✓ **Ludothèque**

Le CSX est en lien avec la DCOM pour informer les personnels et étudiant.es de l'existence d'une ludothèque qui comprend une variété épatante de jeux de société qui ne demandent qu'à être empruntés pour faire passer de bons moments familiaux et amicaux. En parallèle, le Comité d'Action Sociale de l'Ecole polytechnique (CASEP) profite de cette richesse pour mettre en place des animations midi-jeux de plateaux au bénéfice des personnels et étudiants du site.

> *Cette proposition ludique élargit l'offre en prenant en considération tout un nouveau panel d'adhérents.*

### **Perspective d'adapter au mieux les recettes aux dépenses**

#### ✓ **Dossiers de demande de subventions**

Le club, dans une logique associative et en mettant en avant sa mission d'intérêt général, instruit chaque année des dossiers de demande de subvention.

Merci à l'Ecole de confirmer sa confiance au club en maintenant le versement d'une subvention annuelle utilisée en l'occurrence pour financer une partie des salaires chargés des salariés du club.

Merci également à l'Ecole d'avoir honoré les subventions annuelles ciblées - promises par IP Paris - pour l'encadrement spécifique de la salle de musculation de la Halle multisports (HMS).

✓ **Achats contrôlés de matériel et fournitures**

Le club s'engage à poursuivre le recensement du matériel et à centraliser ces informations pour éviter les redondances lors des achats par section.

Bien sûr, la pertinence d'un achat conséquent et impactant prend en compte l'avis des services de l'Ecole polytechnique : la Direction de la Sécurité de de la Protection Incendie (DSPI), le Service Hygiène, Sécurité et Environnement (SHSE), la Direction Comptable (DC), la Direction des Affaires Juridiques (DAF), la Direction du Patrimoine Immobilier (DPI) et le Bureau de la Formation Sportive (BFS).

Le cabinet d'expert-comptable a confirmé lors de son dernier contrôle en octobre 2023 que « la situation de trésorerie est correcte » et conclut donc que c'est au niveau des recettes que le club doit œuvrer pour revenir à l'équilibre financier.

✓ **Tarifs d'adhésion cohérents et accessibles**

Le club cumule des clôtures d'exercices budgétaires déficitaires.

Pourtant, une attention particulière est donnée sur un arbitrage rigoureux des dépenses. C'est donc sans surprise que le cabinet d'expert-comptable qui suit le club a « mathématiquement » conclu que pour pouvoir pérenniser ses actions, la seule alternative est d'augmenter progressivement les recettes.

Une réflexion sur le montant de cotisation des étudiant.es est à l'étude car une augmentation progressive des tarifs devient incontournable. A noter qu'une première mesure a déjà été appliquée depuis 2 ans à savoir que les doctorant.es sont dorénavant considéré.es comme personnel et non étudiant impactant leur tarif d'adhésion.

De plus, il devient inévitable que les sections du club tendent de plus en plus à dégager une marge sur les cotisations de leurs propres disciplines au profit du fonctionnement global du club et ne plus seulement avoir comme ambition de tendre à l'équilibre.

Bien sûr, en tant qu'association, une cohérence globale est appliquée et des cas par cas sont pris en considération si besoin.

**En conclusion de ce rapport moral**, le club reste attentif pour concilier, dans le contexte ambitieux de l'IP Paris, les directives de l'Ecole avec une pratique sportive et artistique variée afin de répondre aux attentes du plus grand nombre de ses adhérent.es. L'équipe œuvrant au profit de l'association espère fortement que les adhérent.es resteront fidèles et que la Direction de l'Ecole maintiendra sa confiance.

Ce support est bien évidemment l'occasion de remercier les personnes qui animent le club à chaque étape :

- les adhérent.es qui s'inscrivent fidèlement
- les responsables des sections qui adaptent leur pratique sportive et animent leurs activités avec rigueur et passion
- les services de l'Ecole qui prennent en considération les activités de notre association

- les salarié.es du club qui œuvrent au quotidien, qui accueillent et renseignent avec énergie, qui communiquent dès que possible, qui échangent aussi bien avec les adhérent.es qu'avec les responsables de section, les partenaires et les services de l'Ecole.

Il est également pertinent de profiter de cette AG pour rappeler **que cette année 2024 est une année électorale pour le renouvellement des 15 membres du Comité Directeur du club**. Il est donc temps de vous rapprocher des élu.es actuel.les et/ou de l'équipe salariée et ainsi projeter pourquoi pas une participation + active au sein de votre association.

A noter que, conformément aux statuts du club, les membres du Bureau de l'association (désignés par le comité directeur nouvellement élu) doivent être salariés par l'X : le ou la président.e / le ou la trésorier.e / le ou la secrétaire. Bien sûr, tous les autres membres du comité directeur peuvent provenir de tout horizon, la seule condition nécessaire et suffisante étant d'être adhérent au club.

Et pour conclure cette conclusion ... la présidente actuelle - en place depuis 2 mandats de 4 années - ne prévoit pas à ce jour de postuler à nouveau à ce poste afin d'avoir le temps de s'investir dans d'autres sphères mais confirme maintenir son accompagnement via un autre rôle si le résultat des futures élections le lui permet.

*Le rapport moral a été adopté avec 191 voix  
0 contre  
3 abstentions*

### 3- Rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2023

Ce rapport financier est à la fois la synthèse de l'action collective et le baromètre de la santé financière de notre association ; c'est un document établi par le service comptable du CSX et certifié par un cabinet d'expert-comptable extérieur attestant la situation financière de notre club sportif en fin d'exercice. Il permet de connaître l'actif de notre association (ce qu'elle possède) et le passif de notre association (ce qu'elle doit). Les bénéfices qu'elle est susceptible d'obtenir ne peuvent pas être partagés ou redistribués entre les membres : ils doivent toujours servir à l'association, à son organisation et son développement.

Ce bilan que l'on vous présente est donc un outil qui permet de faire preuve d'honnêteté et de transparence dans la comptabilité de l'association et ce vis-à-vis de vous tous : membres, adhérents, bénévoles, etc.

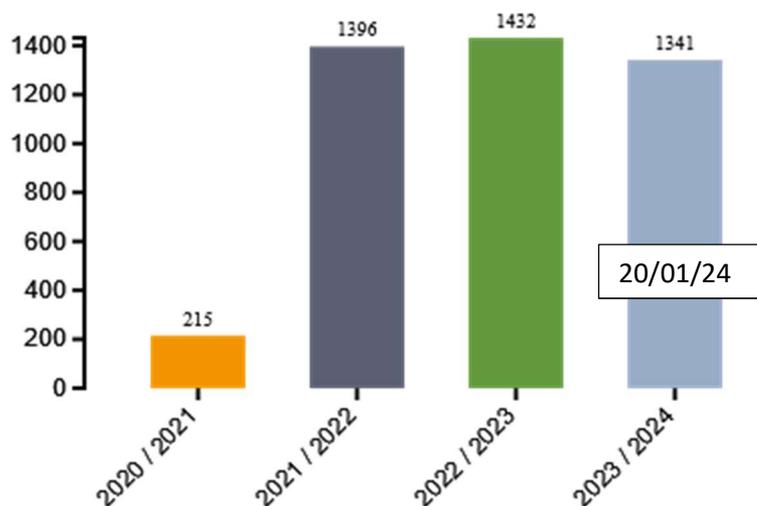
À ce titre, le rapport financier d'une association devant être compréhensible et vérifiable par tous, nous vous présentons essentiellement les chiffres significatifs du bilan et du compte de résultat.

Il reste évident que tout membre du CSX, licencié au club, peut venir nous rencontrer pour des questions ciblées ou complémentaires.

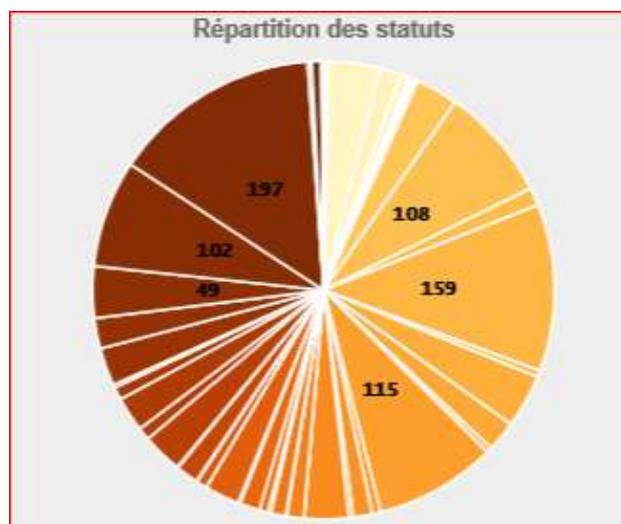
1. Votre club en quelques chiffres
2. Compte de résultat « brut » du cabinet d'expert-comptable
3. Présentation chiffrée des données

## 1- Votre club en quelques chiffres

Nb adhérents et adhérentes inscrit.es au CSX

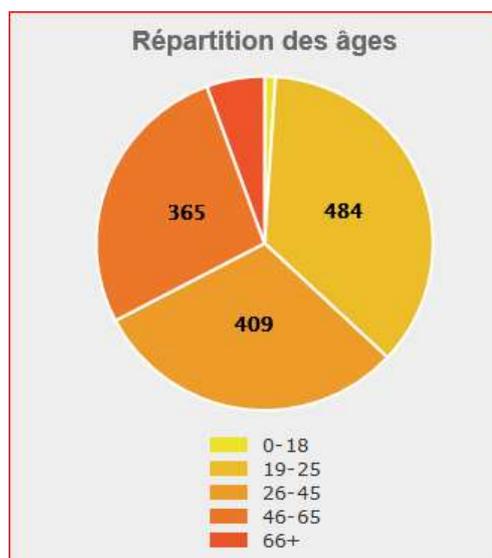


Autres données représentatives du club



- 197 Salariés Ecole polytechnique
- 159 étudiants de Polytechnique - élèves
- 115 extérieurs toutes communes
- 108 étudiants de Polytechnique - Bachelors
- 102 salariés CNRS travaillant à l'X
- 49 salariés autres travaillant à l'X

Dans le graphique ci-dessus, les effectifs des statuts les plus représentés au sein du club sont chiffrés. Les autres sont la somme de toutes les sous catégories que les adhérents et adhérentes renseignent lors de leurs inscriptions : étudiants des différentes écoles IP Paris, personnels des différents établissements d'IP Paris, personnels des différents établissements du Plateau, enfants, ...



Les principales dépenses significatives - Exercice 2022/2023

Catégorie	Section impactée	Montant	Désignation
Véhicules du club	CSX	1 666 €	CT véhicules + révisions
Entretien bouteilles plongée	Plongée	719 €	Entretien obligatoire, réparation
Entretien parachutes	Para	5 154 €	Révisions, pliage
Logiciel Comptabilité	CSX	4 562 €	Maintenance logiciels + comptabilité
<b>TOTAL</b>		<b>12 101 €</b>	

## 2- Compte de résultat « brut » du cabinet d'expert-comptable

ASSOCIATION DU CLUB SPORTIF DE L' X								page 10	
COMPTES DE RÉSULTAT									
Période du 01/09/2022 au 31/08/2023								DÉTAILLÉ Présenté en Euros	
COMPTES DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/08/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	19 674		19 674	100,00	8 251	100,00	11 423	138,44	
70020000 Remboursement Billetterie	11 963		11 963	80,81	4 380	53,08	7 583	175,13	
70880000 Autres produits d'activités annexes	7 711		7 711	39,19	3 871	46,92	3 840	99,20	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>19 674</b>		<b>19 674</b>	<b>100,00</b>	<b>8 251</b>	<b>100,00</b>	<b>11 423</b>	<b>138,44</b>	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			45 355	230,55	51 069	618,04	-5 714	-11,18	
74020000 Subvention Ecole polytechnique			41 500	210,94	41 500	502,97		0,00	
74030000 Subvention Fédéral			3 855	19,59	9 569	115,97	-5 714	-59,70	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			7 848	39,89	2 535	30,72	5 313	209,59	
79100000 Transfert de charges exploitation			7 848	39,89	2 535	30,72	5 313	209,59	
Autres produits			196 437	988,48	176 227	NB	20 210	11,47	
75100000 Remboursement stages sportifs			4 904	24,93	130	1,58	4 774	NB	
75110000 Cotisation Adhérents			191 533	973,55	173 435	NB	18 098	10,44	
75140000 Cotisations Convention					2 663	32,37	-2 003	-100,00	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>269 313</b>	<b>NB</b>	<b>238 082</b>	<b>NB</b>	<b>31 231</b>	<b>13,12</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)			-4 168	-21,18	1 200	14,54	-5 368	-447,32	
00371000 Variation de stocks			-4 168	-21,18	1 200	14,54	-5 368	-447,32	
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			176 021	894,89	156 925	NB	19 096	12,17	
00410000 Billetterie			10 747	54,83	11 761	142,54	-1 014	-8,81	
00610000 Fournitures non stockables			24 438	124,21	19 320	234,15	5 118	26,49	
00012000 Essence			1 158	5,89	1 815	22,00	-657	-38,19	
00640000 Fournitures administratives			3 796	19,29	3 533	42,82	263	7,44	
01500000 Entretien et réparations			14 996	76,22	10 854	131,55	4 142	38,18	
01580000 maintenance			2 481	12,61	4 786	58,01	-2 305	-48,15	
01000000 Primes d'assurance			4 384	22,28	3 999	48,47	385	9,83	
02100000 Personnel extérieur			69 778	354,87	70 418	853,45	-640	-0,90	
02200000 Honoraires			3 240	16,47	960	11,83	2 280	237,50	
02300000 Imprimés photos affiches invitation			2 023	10,28	334	4,05	1 689	505,89	
02380000 Dons, cadeaux			100	0,51			100	NB	
02500000 Déplacements, missions, réceptions			7 563	38,44	2 350	28,48	5 213	221,83	
02570000 Reception			7 321	37,21	4 050	49,08	3 271	80,77	
02000000 Frais postaux et télécom.			16	0,08	266	3,22	-250	-49,97	
02700000 Services bancaires et assimilés			1 800	9,15	1 548	18,78	252	18,28	
02810000 Lic. AFFINITAIRE			15 532	78,95	17 432	211,27	-1 900	-10,89	
02820000 Droit d'inscription engagement			6 652	33,81	3 098	37,55	3 554	114,72	
02850000 Frais d'arbitrage					400	4,85	-400	-100,00	
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements			60 275	308,37	57 596	698,05	2 679	4,85	
04100000 FORMATION			759	3,88	1 500	18,18	-741	-49,39	
04110000 Salaires appointements			59 516	302,51	56 096	679,87	3 420	6,10	
Charges sociales			40 257	204,82	36 495	442,31	3 762	10,31	
04510000 Cotisations URSSAF			40 257	204,82	36 495	442,31	3 762	10,31	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			17 628	89,80	12 662	153,46	4 966	39,22	
08112000 Dot/amort. Immob. corporelles			17 628	89,80	12 662	153,46	4 966	39,22	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									

CABINET BONNET PASCOT

ASSOCIATION DU CLUB SPORTIF DE L' X  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

page 11

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/08/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	29 127	148,05	24 290	294,39	4 837	19,91
65110000 Redevance licences FCSAD	27 045	137,47	23 290	282,27	3 755	16,12
65810000 Remboursement d'inscriptions	2 083	10,58	1 000	12,12	1 083	106,30
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>319 140</b>	<b>NIS</b>	<b>289 168</b>	<b>NIS</b>	<b>29 972</b>	<b>10,36</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-49 827</b>	<b>-253,25</b>	<b>-51 086</b>	<b>-610,14</b>	<b>1 259</b>	<b>-2,46</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances			33	0,40	-33	-100,00
76200000 Produits autres immob fn			33	0,40	-33	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés	281	1,43	2 435	29,51	-2 154	-88,45
70800000 Autre produits financiers	281	1,43	2 435	29,51	-2 154	-88,45
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>281</b>	<b>1,43</b>	<b>2 467</b>	<b>29,90</b>	<b>-2 186</b>	<b>-88,60</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (VI)</b>						
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>281</b>	<b>1,43</b>	<b>2 467</b>	<b>29,90</b>	<b>-2 186</b>	<b>-88,60</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-49 546</b>	<b>-251,82</b>	<b>-48 619</b>	<b>-580,24</b>	<b>-927</b>	<b>-1,90</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>						
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>269 594</b>	<b>NIS</b>	<b>240 549</b>	<b>NIS</b>	<b>29 045</b>	<b>12,07</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>319 140</b>	<b>NIS</b>	<b>289 168</b>	<b>NIS</b>	<b>29 972</b>	<b>10,36</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-49 546</b>	<b>-251,82</b>	<b>-48 619</b>	<b>-580,24</b>	<b>-927</b>	<b>-1,90</b>
	Perte		Perte			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

### 3- Présentation chiffrée des données

#### A. -Les recettes d'exploitation (produits) :

Les recettes d'exploitation passent de 238 082€ à 269 313€, en hausse de 31 231€ par rapport à la saison 2021/2022.

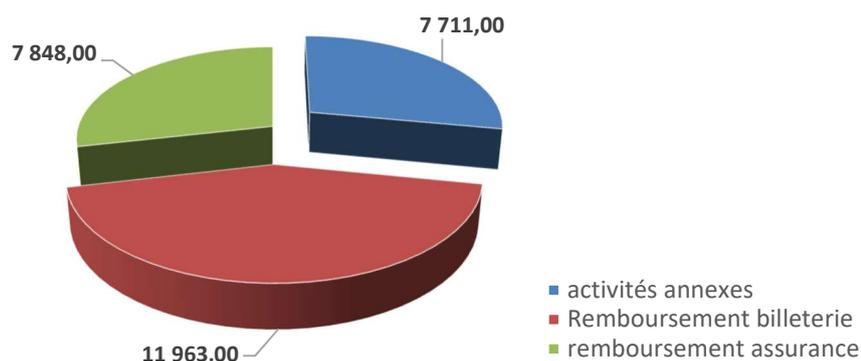
#### Produits d'exploitation :

- 191 533 € sont des ressources propres correspondant aux cotisations d'adhérent.es
- 41 500 € subvention de l'École polytechnique
- 4 904 € remboursement stage sportif
- 3 855 € subventions de nos fédérations (FCD, FFP, FFA)
- Le reliquat étant les autres produits d'activités de 27 522 € \*

#### Détail des principales ressources :



#### \*Détail des autres produits d'activités :



### **Analyse des postes des recettes d'exploitation :**

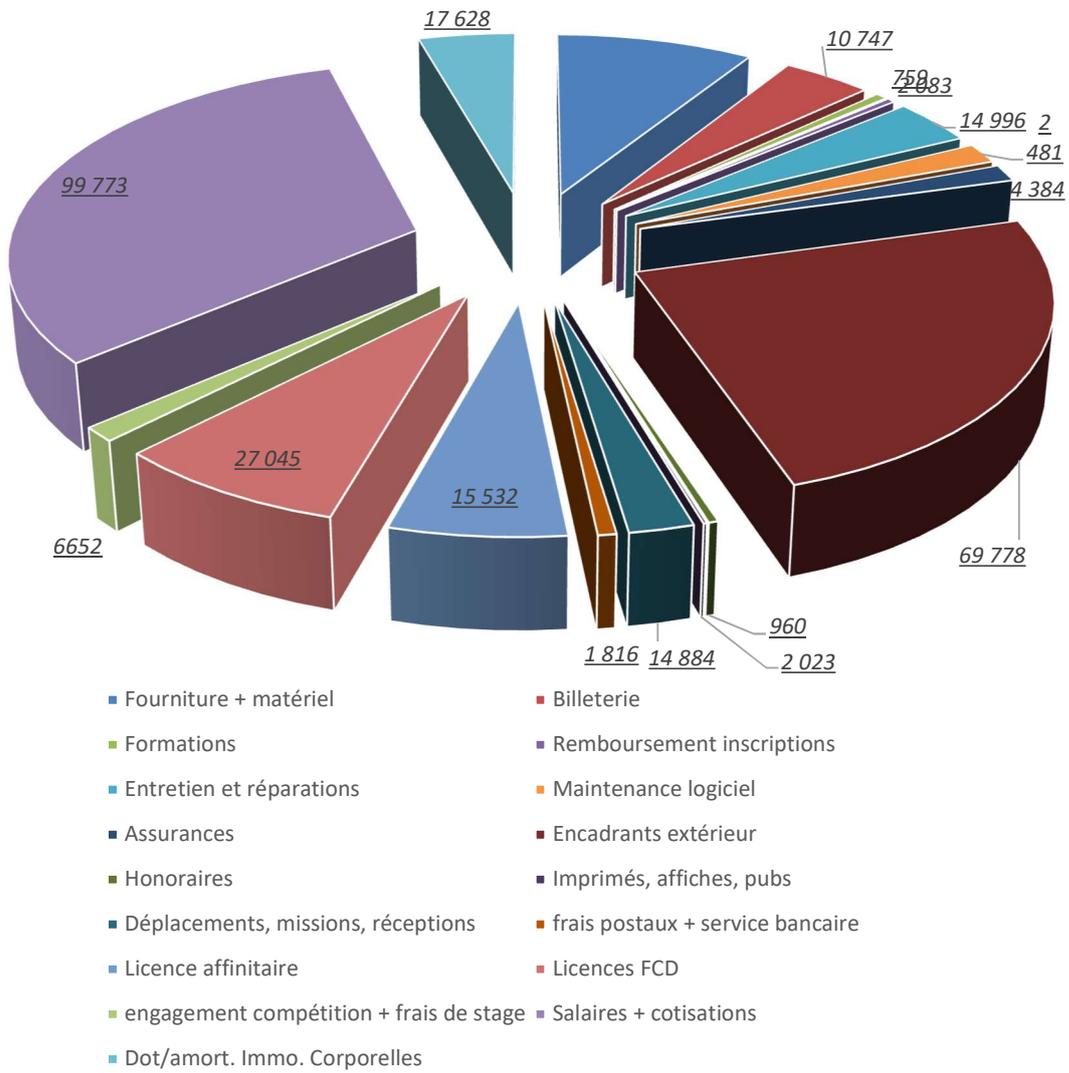
- Le poste « cotisation adhérents » passe de 176 097 € à 191 533 €. Cette hausse s'explique par une reprise des inscriptions aux activités sportives. Le club se relève progressivement de la période Covid qui avait entraîné une baisse significative du nombre de ses adhérents et adhérentes.
- Le poste « activités annexes » passe de 3 871€ à 7 711 €, hausse due à la reprise sportive.
- Le poste « remboursement billetterie » 4 380 € à 11 963 €, hausse conséquente suite à la reprise des activités indoor. Les tickets d'escalade sont en effet achetés en grande quantité afin d'avoir un tarif préférentiel intéressant et les adhérents ont été plus nombreux à en acheter pour leur pratique personnelle sur cette saison 22-23.
- Le poste « subvention Ecole » est à 41 500 €. Merci à l'Ecole polytechnique d'avoir réitéré sa confiance envers l'association. Pour rappel, le club rédige une demande de subvention en motivant son écrit : en l'occurrence, la totalité de la somme versée couvre une partie des salaires chargés des 3 personnels (2 ETP) travaillant pour le CSX.

### **En conclusion :**

Les « recettes d'exploitation » sont en augmentation de 31 231 € principalement grâce à une reprise diversifiée d'activités sportives au sein du club et au fait que les adhérents et adhérentes y trouvent satisfaction.

## B. Les charges d'exploitation (dépenses) :

Répartitions des dépenses:



## Analyses des principaux postes des charges d'exploitation

Libellé du compte	Année		Écarts	Motifs
	2022/2023	2021/2022		
Fournitures +matériel	25 224	25 868	-644	Légère baisse des dépenses fournitures et matériel. Afin de garantir la longévité de notre association, le club a volontairement et significativement arbitré ses dépenses.
Billetterie	10 747	11 761	-1 014	Le club, dans la perspective de ne pas faire trop d'avance de trésorerie, a orienté ses achats de billetterie dans les salles privées des alentours
Entretien et réparation	14 996	10 854	4 142	Augmentation des dépenses suite à une utilisation plus régulière des véhicules
Encadrant.es extérieurs	69 778	70 418	-640	Quasi maintien des propositions sportives encadrées par des encadrants extérieurs
Licence affinitaire	15 532	17 432	-1 379	Participation financière de la FFT sur le montant des licences
Licence FCD	27 045	23 290	3 755	
Engagement compétition + frais de stage	6 652	3 498	1 123	Reprise progressive des compétitions
Salaires + cotisations	99 773	92 591	7 182	Augmentation des salaires des employés en corrélation avec la hausse significative du pouvoir d'achat
Maintenance logiciel	2 481	4 786	-552	Diminution des demandes de besoins spécifiques dans le contrat de maintenance informatique
Assurance	4 384	3 999	385	Augmentation de la cotisation annuelle de l'assurance
Honoraires cabinet expert-comptable	0	960	-960	Clôture de l'exercice budgétaire par le cabinet d'expert-comptable décalée suite au départ du comptable du club fin août 23 donc dépense reportée
Imprimés, affiches, pub	2 023	334	1 689	Augmentation suite à l'augmentation du nombre d'évènements à l'année + création flyers nouvelles activités
Déplacements, missions, réceptions	14 884	6 400	8 484	Augmentation du nombre de participation des sections sportives à des rencontres sportives
Frais postaux + service bancaire	1 816	1 814	2	Constant
Dot. Amort. Immo. Corporelles	17 628	12 662	4 966	
Remboursements d'inscriptions	2 083	1 000	1083	Arrêt de la natation enfants donc remboursement des adhérent.es
Formations	759	1 500	-741	Formation d'1bénévole via la Fédération Française Sports pour Tous
<b>TOTAL</b>	<b>315 805</b>	<b>289 167</b>		

## *Conclusion du rapport financier*

Le cabinet d'expert-comptable confirme que les dépenses du club sont maîtrisées. Par conséquent, et puisque le résultat de l'exercice est à nouveau négatif malgré la vigilance portée sur les dépenses, le cabinet suggère au club d'envisager une augmentation de ses recettes ;

- Une demande de subvention d'un montant supérieur a donc été demandée auprès de l'Ecole pour l'année 2024. Le fait que l'association soit une proposition sportive et artistique, de loisirs ou de compétition, appréciée et utile pour les personnels et les étudiants de l'X est l'argument essentiel de cette demande. De plus, son montant est figé depuis 2009, date avant laquelle 2 personnels rémunérés par l'Ecole étaient initialement mis à disposition du club.
- Une sensibilisation auprès des responsables de sections est en cours pour une symbolique augmentation des cotisations sur la saison prochaine + une demande de ne pas seulement tendre à l'équilibre mais envisager une marge au bénéfice du fonctionnement global du club.

Les placements financiers de l'association sont affectés à des supports sécurisés.

La situation de trésorerie est saine comme indiqué dans le bilan, mais il faut un point de vigilance sur l'équilibre de toutes nos sections, notamment celles qui ont des encadrants rémunérés.

Au 31/08/2023	Montants
Compte BNP (chèque) <i>affiché</i>	4 573,15€
Compte BNP <i>avec écriture comptable</i> (recette à percevoir de la subvention Ecole, déduction des honoraires du cabinet d'expert-comptable faite)	41 454.00€
Livret A	64 488,45 €
Compte épargne	9 298,01 €

*Le rapport financier a été adopté avec 191 voix  
0 contre  
3 abstentions*

## Annexe 1

### BULLETIN DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CSX 26 février 2024

En raison de cette année 2024 électorale impliquant le renouvellement total du comité directeur de l'association sportive, l'Assemblée Générale Ordinaire du club sportif se tiendra cette année par correspondance uniquement le 26 février 2024.

Une Assemblée Générale Extraordinaire se déroulera en présentiel au mois de juin 2024.

Bulletin à adresser :

- Par e-mail à [marie.fruquiere@polytechnique.edu](mailto:marie.fruquiere@polytechnique.edu) en scannant le bulletin (**à privilégier**)  
ou
- Par courrier à : CSX-Ecole polytechnique- route de Saclay – 91128 Palaiseau cedex  
ou
- En main propre aux bureaux du club sportif – bâtiment 409 - Ecole polytechnique

**DATE LIMITE DE RECEPTION DU BULLETIN : 23 février 2024 à 10h00 (heure locale)**

Nom et prénom de l'adhérent.e :

N° de licence FCD :

#### POUR REMPLIR VOTRE BULLETIN :

Cocher uniquement la ou les cases correspondant à votre choix. Ne rien rayer.

Tout bulletin non confirmé sera considéré comme nul.

Seuls les points en « consultation » sont soumis au vote

**Je vote OUI à l'ensemble des résolutions**

**OU** je coche la case correspondant à chacun de mes choix ci-dessous

**OUI**

**NON**

**ABSTENTION**

	OUI	NON	ABSTENTION
PV de l'AG du 30 mars 2023 <b>Consultation</b> (approbation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rapport moral et d'activité de la saison 2022-2023 <b>Consultation</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2023 <b>Consultation</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Budget prévisionnel de la saison N+1 (2024-2025) <b>Programmé lors de l'AGE de juin 2024</b>			

Signature (seulement si envoi postal ou en main propre, l'adresse mail faisant foi pour les envois par mail)

Nombre de voix

**1**